

REPUBLIQUE FRANÇAISE

UBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETES DU MAIRE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023_160_PM

23

Objet : fermeture avenue Joliot Curie - livraison de matériel -

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par Madame domiciliée au 4 avenue Charles de Gaulle, sollicitant l'autorisation de fermer l'avenue Joliot Curie à Mallemort afin de se faire livrer du matériel à son domicile le :

Jeudi 14 décembre 2023 de 10h à 15h

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers.

ARRETE:

Article 1 : Madame ; est autorisée à se faire livrer du matériel à son domicile 4 avenue Charles de Gaulle à Mallemort <u>le jeudi 14 décembre 2023 de 10h à 15h.</u>

Article 2 : A cette occasion l'avenue Joliot Curie sera fermée à la circulation le temps de la livraison <u>de 10h</u> à 15h. (Temps effectif de la livraison 1 heure)

Article 3 : une déviation sera mise en place par le parking de la maison du Pays.

Article 4 : La signalisation et les dispositions nécessaires seront mises en place par le pétitionnaire pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera tenu responsable des accidents pouvant survenir, par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 5 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des services
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Madame
- Messieurs les chefs de centre de secours de Sénas et de la Roque d'Anthéron
- Métropole : service des déchets

Maire de MALLEMORT DE MALLEMORT

Mod. **\$40330** - 34/22 | Fautadus | Entretir